

des Princes &c. Septemb. 1706. 177

doit être le boulevard : son Ministre peut se servir de cette puissante raison pour animer les timides & pour attirer dans son parti les Ministres de l'Evangile, qui ont beaucoup de credit sur le peuple, ce qu'un Ministre d'un Prince Catholique ne peut pas faire. Le Ministre d'Angleterre peut assurer le Canton du secours de la Reine, & qu'elle engagera les Puissances ses Alliez, pour le secourir, &c.

Mr. de Mellarede s'étend ensuite beaucoup sur les élections des Députés, des Magistrats & des autres principaux Emplois de l'Etat, prétendant qu'il seroit plus avantageux aux Alliez, que ces élections se fissent au sort, que non pas par choix ; parce que le hazard feroit souvent tomber ces Charges sur la tête de gens *bien intentionnés*, & opposez aux interêts de France.

Il dit ensuite, que si un Ministre d'Angle-
terre attire par ses caresses les Ministres de
l'Evangile, (ce qu'un Ministre de Savoye
ne peut pas faire,) il est certain que ceux-
ci qui ont beaucoup de credit sur le peuple,
l'attireront insensiblement dans le parti des
Hauts Alliez. D'autant plus que l'Ambassa-
deur de France se rend odieux au Canton de
Berne par ses plaintes continuelles, faites sur
de simples soubçons.

Ce que je viens de rapporter ne contient qu'environ la moitié du Mémoire de Mr. de Mellarede; mais comme le reste ne roule que sur la même matiere, je me dispenserai de le copier tout au long, afin de pouvoir donner place dans ce Journal à quelques reflexions qui ont été faites pour y servir de réponse : Nous voyons que ce Mémoire se renferme à 6. points principaux. 1. La figure que Mr. de Mellarede donne au Gouvernement de la Suisse. 2.